

CCEMS^{le}Mag

Magazine d'informations de la Communauté de communes Eure Madrie Seine
Octobre 2014 - N° 50

Enfance

LE NOUVEAU RYTHME DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

L'ACTU

Succès d'été pour le sport et les loisirs

TERRITOIRE

Deux conventions avec les chambres de métiers

ENVIRONNEMENT

Une récompense départementale

Édito

Après un été et une rentrée animés sur notre territoire, chacun se tourne désormais vers la fin de l'année et ses festivités qui vont arriver à grands pas. Même s'il n'arrivera officiellement que le 21 décembre, l'hiver fera peut-être une offensive avant cette date en apportant avec lui ses traditionnelles perturbations (neige ou verglas notamment).

Les services techniques sont dès à présent parés pour affronter ces épisodes qui nous ont cependant épargnés l'hiver dernier et c'est tant mieux ! En cas de perturbation, chacun des usagers sera averti dans les meilleurs délais et les services feront leur maximum afin de répondre au mieux aux attentes des usagers mais aussi des parents s'il venait à y avoir des suspensions de transports scolaires.

Même si certains circuits de transports scolaires ont connu des perturbations depuis la rentrée de septembre dernier, je tiens à rassurer chacun des parents : élus et services communautaires ont multiplié les rendez-vous et démarches auprès de chacune des parties prenantes de ce service afin que tout soit assuré de la meilleure des manières. Les retards, horaires inadaptés, manque de places dans les cars et autres soucis que nous avons pu rencontrer sur les circuits que nous gérons sont désormais histoire ancienne.

A l'approche de cette période hivernale, dont les aléas sur la circulation routière inquiète beaucoup d'entre vous, j'en profite pour rappeler que la CCEMS ne gère pas toutes les routes des 23 communes du territoire. Certaines sont gérées par le Département de l'Eure et d'autres par les communes. Nos services n'interviennent que sur les voiries d'intérêts communautaires, celles menant à des entreprises et sur les voiries communales dont les municipalités ont passé une convention avec la Communauté de communes. Sachez que les services feront leur maximum pour assurer un service à la hauteur de vos attentes.

En attendant et avec quelques semaines d'avance, je vous souhaite une bonne fin d'année et de belles fêtes en famille et avec ceux qui vous sont chers.



Jean-Luc Recher
Président de la CCEMS

A handwritten signature in black ink that reads "Jean-Luc Recher". The signature is written in a cursive style and is placed on a light-colored rectangular background.



Evènements
Courses pédestres et
Aquaval ont fait le plein



Développement du
territoire
Deux conventions
signés avec les
chambres de métiers



Rythmes scolaires, une nouvelle organisation depuis la rentrée

Dossier



Environnement
La CCEMS récompensée
pour ses actions
environnementales



Environnement
Chantier eau potable à
Saint-Pierre-de-Bailleul



Les métiers de
la CCEMS
Maitres nageurs



Déchets
Une semaine pour
réduire ses déchets...
toute l'année

CCEMS, le Mag / Edition Communauté de Communes Eure Madrie Seine
 21 Rue de Tournebut 27940 AUBEVOYE
 Tel : 02.32.53.87.00 / contact@ccems.fr / www.cc-euremadriseine.fr
 Directeur de la publication : Jean-Luc Recher (Président de la CCEMS)
 Rédaction : Catherine Meulien (1^{ère} vice-présidente CCEMS), David Allais
 avec la collaboraton des services
 Mise en page : David Allais / Photos : CCEMS sauf mentions contraires
 Dépôt légal : A parution / ISSN N°2275-5519 / Tirage : 12 500 ex. /
 Impression : IRS(Bosc-Roger-en-Roumois) sur papier 100% recyclé

SUIVEZ AUSSI NOTRE ACTUALITÉ
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



@euremadriseine sur Twitter
 Communauté de communes Eure Madrie
 Seine sur Facebook

www.cc-euremadriseine.fr

Évènements



Les courses pédestres ont fait le plein de participants

Dimanche 14 septembre, la CCEMS organisait trois courses pédestres. Cette 4^{ème} édition a été une réussite avec le record du nombre de participants mais aussi un public plus nombreux que les années précédentes sur la zone d'arrivée à Aubevoye.

Surfant sur la vague du sport pour tous, la CCEMS a créé il y a 4 ans des courses pédestres. Cette année, de nouvelles innovations étaient mises en place avec notamment un parcours modifié pour le 10 km mais aussi pour la course principale du jour, le semi-marathon avec un passage à mi-parcours en centre ville d'Aubevoye.

Avec 375 classés à l'issue du 5 km, du 10 km et du semi-marathon cette édition reste la plus importante en terme d'inscrits. Une réussite qui permet d'annoncer l'organisation d'une 6^{ème} édition le 13 septembre 2015.

Les animations gonflées réussies

Juillet et août n'ont pas été les mois les plus ensoleillés de l'année. Cela n'a pas empêché Aquaval, le centre aquatique de la CCEMS, de proposer des animations variées.

Ainsi, à deux reprises, samedi 5 juillet et 30 août, des animations extérieures se sont déroulées avec la mise en place de trampolines, terrain de badminton et structures gonflables.

Comme depuis quelques années, les bassins ont été animés deux après-midi, mardi 22 juillet et 19 août, par des structures gonflables. Ces temps forts de l'été où étaient notamment proposées des animations pour tous ainsi que des séances d'aquagym, ont permis à tous de découvrir sous une autre forme les bassins du centre aquatique situé à Gaillon.

Ouvert 7 jours sur 7 du matin au soir, le centre aquatique innovait cette année avec une ouverture en non-stop le week-end qui venait ainsi compléter les séances Aqua-Open et stages aquatiques pour enfants.



Petite enfance

Un pôle unique en début d'année

Le chantier a débuté officiellement le 20 novembre 2013. Après un peu plus d'un an de construction, le pôle petite enfance de la CCEMS se termine et sera opérationnel en début d'année 2015. 25 places seront proposées en 2015 et 30 en 2016 (accueil journée de 7h30 à 18h30 ou occasionnel).

Afin de regrouper ses structures petite enfance de Gaillon (la halte-garderie « Les Frimoussets », le RAM L'îlot Doudous et le RAM itinérant Roul'Doudous), la CCEMS a décidé de créer un pôle petite enfance. Venant initialement en agrandissement des locaux de la CPAM à Gaillon, cette structure multi-accueil a finalement été revue en cours de chantier. En effet la CPAM a décidé de quitter les locaux. La CCEMS a donc ré-organisé la partie du bâtiment laissée vide en « accueil soutien à la parentalité ».

Les services vont déménager à partir de décembre. Des pré-inscriptions sont mises en place depuis septembre auprès des trois RAM. Les parents désirant pré-inscrire leurs enfants doivent donc s'adresser à l'un de ces trois relais gérés par la CCEMS. Une commission d'attribution des places se réunira en décembre, et selon les critères définis, validera ou non les pré-inscriptions.



Jeunesse

Le nouvel accueil de loisirs bientôt achevé



C'est une structure qui séduira parents et enfants avec sa structure en bois. Après 10 mois de travaux, l'accueil de loisirs de Gaillon, qui sera géré par l'association LOCAL, se termine. Un fonctionnement sera proposé au sein de cet accueil à partir des vacances de février 2015 et verra le transfert du fonctionnement des « Douaires » vers un accueil de proximité en centre ville.

Santé

Le chantier repart



Alors qu'elle devait être inaugurée en 2014, la Maison de Santé Pluridisciplinaire a vu son avancement retardé. En effet, un incendie et la liquidation judiciaire de l'entreprise principale ont arrêté le chantier depuis 1 an. Les services de la CCEMS ont relancé un nouvel appel d'offres en août afin de pouvoir reprendre le chantier. Les entreprises retenues, le chantier a redémarré en octobre pour 6 mois de travaux, concernant uniquement la partie des professionnels de santé. Sur la partie incendiée, une expertise a été demandée par le tribunal administratif de Rouen. Elle sera ensuite nettoyée. Dès la réception de ce rapport le chantier reprendra.

Deux conventions en faveur du commerce et de l'artisanat



En ouverture du dernier conseil communautaire qui s'est tenu le mardi 30 septembre dernier, Jean-Luc Recher, président de la CCEMS, Bruno Lefebvre et Guy Lainey, respectivement président des chambres de métiers de Haute-Normandie et de l'Eure ont signé une convention de partenariat en faveur des artisans du territoire.

Avec 614 établissements provenant essentiellement du secteur bâtiment (273), le développement économique est une compétence importante pour la Communauté de communes. Les élus souhaitent, en effet, qu'en ces temps de crise et d'incertitude, la Communauté de Communes Eure Madrie Seine assure pleinement son rôle en faveur de la croissance et de la création d'emplois.

Un accompagnement des entreprises

C'est dans cette même logique, « favoriser l'emploi », que la Chambre des métiers de l'Eure et la CCEMS souhaitent développer leur partenariat en accentuant leur présence auprès des entreprises artisanales afin de travailler à la pérennité des entreprises existantes, créées ou reprises. Les parties ont décidé de contractualiser par une convention leurs engagements réciproques en vue de satisfaire aux attentes des entreprises artisanales présentes et futures. Le but est de mettre en place une action globale de diagnostic, de sensibilisation et d'accompagnement des entreprises artisanales sur les thématiques et axes tels que la transmission /reprise d'activités, l'apprentissage et emplois, l'accessibilité, les entreprises en difficultés ainsi que les besoins et attentes sur le territoire des chefs d'entreprise.

Pour l'amélioration de la qualité de l'eau

Une seconde convention a été signée, avec les chambres de métiers de l'Eure et de Haute-Normandie. Elle concerne le lancement d'une action groupée à l'échelle du territoire de la CCEMS afin de faire bénéficier aux petites et très petites entreprises des aides financières de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) pour protéger l'environnement dans le cadre de leurs activités. Il s'agit d'améliorer les systèmes d'assainissement, des eaux pluviales et des eaux usées et la gestion des déchets.

Cette action permet de démontrer l'impact des entreprises artisanales sur le territoire à partir d'un état des lieux mais aussi de faire bénéficier l'ensemble des entreprises de taux d'aides incitatifs de l'AESN pour leurs investissements en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau. L'action groupée concerne les entreprises de moins de 50 salariés. Toutes les entreprises ciblées (163), sur les zones définies prioritairement (notamment du bassin d'alimentation du captage de Cailly-sur-Eure) seront sensibilisées. Les entreprises volontaires pour agir pour la protection de l'environnement pourront bénéficier d'un accompagnement technique de la CCEMS, des chambres de métiers de l'Eure et Haute-Normandie et financier de l'agence de l'eau.



RYTHMES SCOLAIRES : UNE NOUVELLE ORGANISATION

Le chiffre du dossier

➔ **100**

100% des écoles du territoire de la CCEMS ont choisi le mercredi matin en demi-journée supplémentaire, pour répondre à la demande des familles.

Avec le recul, leur choix porterait aujourd'hui sur le samedi matin.

Une évaluation est en cours à ce sujet.

Un rythme difficile à suivre

La réforme des rythmes scolaires (décret du 23 janvier 2013) a obligé les acteurs du territoire à s'adapter à des obligations de réorganisation du temps scolaire et à réfléchir à ses incidences sur les services rendus aux familles. L'harmonisation souhaitée sur le territoire s'est heurtée aux difficultés locales et au manque de moyens budgétaires. L'organisation actuelle est en phase d'évaluation et pourrait, si cela est possible, donner lieu à des ajustements. Les discussions se poursuivent ...

La CCEMS n'a pas la compétence du périscolaire, détenue par les communes, et ne peut donc directement contracter avec les partenaires. Mais en décidant collectivement de n'appliquer la réforme qu'en septembre 2014, d'organiser l'école le mercredi matin (volonté de plus de 80% des 2100 parents consultés en novembre 2013), les élus communautaires ont su montrer leur cohésion. Une coordination a été enclenchée pour accompagner les communes dans leur travail sur les nouveaux horaires et l'organisation d'activités périscolaires.

Un Projet Educatif de Territoire (PEDT) a traduit la volonté politique intercommunale de mettre en place un cadre dans lequel peuvent s'inscrire les communes volontaires. Des formations et des ateliers thématiques ont été organisés par la CCEMS pour les personnels des écoles et les parents bénévoles. Des espaces ludiques vont être installés prochainement dans les écoles volontaires.

Une organisation propre à chaque commune

Mais les limites du cadre budgétaire tendu et les aspects organisationnels ont réduit les possibilités. Le choix des horaires, laissé aux communes - en accord avec les enseignants et les parents, n'est pas uniforme sur tout le territoire, car il colle aux réalités locales. Les activités sont disparates, variées pour certains, inexistantes pour d'autres, selon les horaires choisis et les moyens disponibles. Le

L'avis de Claire Leconte, Professeur de psychologie de l'éducation, qui travaille depuis plus de trente ans sur l'aménagement du temps de l'enfant.

« En tant que professeur de psychologie de l'éducation, je sais à quel point il est important de considérer l'enfant comme un être global et non comme une juxtaposition d'enfants différents, qui serait tantôt élève, tantôt enfant dans sa famille, tantôt enfant du centre de loisirs ou de l'accueil périscolaire. C'est aux adultes qu'il revient la responsabilité de donner de la cohérence entre les structures, les adultes et les lieux différents auxquels l'enfant est confronté dans sa journée. C'est à ce prix que son développement sera harmonieux. »

principe de gratuité n'a pu être appliqué par toutes les communes, en dépit de leur volonté initiale.

Ceci pointe les difficultés de mettre en place, sur un même territoire, une réforme complexe et coûteuse, sans les moyens financiers qui auraient dû l'accompagner. La pérennisation l'an prochain des aides de l'Etat pour les communes qui mettent en place un PEDT, pourront peut-être infléchir la situation, sans toutefois gommer les disparités ni résoudre toutes les difficultés.

Les quatre premières réunions d'évaluation faites avec les parents, enseignants, agents et élus, tirent à peu près les mêmes conclusions. La rentrée s'est déroulée sans problèmes majeurs et les enfants semblent contents des activités qu'ils pratiquent - quand il y en a. Parents et enseignants constatent de la fatigue et du stress chez les enfants, même s'il est trop tôt pour faire un vrai bilan. La matinée de classe supplémentaire permet aux enfants de mieux digérer les programmes et de faire d'autres matières l'après-midi. Mais c'est le choix du mercredi matin qui concentre le plus de mécontentements. Tous les parents présents avouent que s'ils avaient su, ils auraient choisi le samedi matin, plus adapté à leur rythme et à celui de l'enfant. Une nouvelle enquête va être menée en début d'année auprès des parents, des enseignants, et des acteurs éducatifs (ALSH, école de musique, associations ...) pour affiner l'évaluation.





Un impact sur les autres services

L'heure de la rentrée est passée et voilà près de deux mois que la réforme des rythmes scolaires est mise en place dans chacune des écoles. Cela n'a pas une incidence unique sur l'éducation puisque des services comme le transport ou des établissements comme le conservatoire de musique ou le centre aquatique Aquaval ont du aussi s'organiser.

Les transports scolaires sont financés par le Conseil général de l'Eure (CG 27), qui prend les décisions. La CCEMS détient la compétence (dite de 2^{ème} ordre) sur le trajet domicile-école, mais pas sur le trajet école-accueil de loisirs - contrairement à ce qu'elle croyait au début des réflexions sur les rythmes scolaires. Les élus et services ont donc demandé au CG27 de modifier ses circuits le mercredi, pour les prolonger jusqu'aux accueils de loisirs, ce qui arrangerait les familles et les communes. La demande est toujours à l'étude et devrait être à la charge des communes... D'autres problèmes se sont posés aussi avec le transporteur délégataire, TVS, depuis la rentrée. Est-ce à cause de l'explosion de la demande cette année, mais les bus utilisés ne correspondaient pas toujours au nombre d'enfants transportés. Beaucoup de familles n'ayant pas fait de demande de carte de transport, les enfants utilisaient ce service sans être enregistrés. Des solutions ont été étudiées avec TVS. A l'image du circuit N°23 qui sillonne la vallée d'Eure, et plus précisément les communes d'Ecardenville-sur-Eure, Cailly-sur-Eure et la Croix-Saint-Leufroy, certains horaires ont totalement été revus.

Un nouveau rythme au conservatoire de musique et Aquaval

Les équipements de la CCEMS ont fait un travail remarquable. Le conservatoire de musique a su adapter ses horaires aux enfants qui finissent plus tôt, regrouper formation musicale et orchestre pour éviter un déplacement par semaine et innover. L'équipe a aussi sû répondre aux demandes des écoles volontaires pour animer des activités scolaires ou périscolaires.

Aquaval de son côté a mobilisé ses équipes pour accueillir les classes des écoles primaires,... Les cours de natation enfants du mercredi matin ont dû être reportés sur d'autres créneaux, entraînant la suppression du perfectionnement natation. Pour la même raison, l'aquagym du samedi matin a été remplacée par un groupe de jardin d'enfants. Les horaires d'ouverture au public sont inchangés.



La CCEMS forme des animateurs

Lancée durant les vacances de Pâques, la formation BAFA organisée par la CCEMS s'est achevée durant les vacances de la Toussaint pour les volontaires.

Durant 6 jours, du 27 octobre au 1^{er} novembre, vingt-trois personnes se sont retrouvées sur les bancs de l'école Paul Doumer, mise à disposition gratuitement par la ville de Gaillon, pour franchir la dernière étape de leur formation au BAFA (brevet d'aptitude à la fonction d'animateur).

La CCEMS a choisi de financer cette formation pour accompagner les communes dans la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Un seul objectif anime les collectivités : proposer des activités de qualité sur ces temps périscolaires. Pour ce faire, il était nécessaire de permettre aux agents et aux personnes motivées par l'animation de se former et de favoriser un épanouissement personnel et professionnel.

La CCEMS va poursuivre cet objectif en organisant des ateliers « activités », à l'instar de celui sur la lecture à l'école, organisé en avril dernier au collège de Gaillon, en partenariat avec Lire et Faire Lire. Un atelier « cuisine » et un atelier « sport » devraient bientôt suivre.

De plus, pour faciliter l'accès des personnels communaux travaillant dans les écoles à la formation professionnelle, la CCEMS va signer un plan de formation territorial avec le CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale) afin d'organiser des formations ciblées sur l'enfance et l'animation, sur place et de qualité.

Les questions du dossier à...



Jean-Luc Recher
président de la CCEMS

Globalement, la rentrée scolaire des 23 communes s'est-elle bien passée ?

Le changement de rythme scolaire peine à se mettre en place pour cette rentrée scolaire, surtout dans un contexte économique dégradé. Maintenant que la rentrée scolaire s'est effectuée, nous réalisons actuellement un bilan d'étape avec nos partenaires que nous transmettrons aux autorités scolaires académiques afin qu'elles aient les réalités du terrain.

Déjà, certains enseignants d'Aubevoye m'ont fait part d'une certaine fatigue des enfants qui n'existait pas l'an dernier, du non sens en maternelle de devoir réveiller les plus petits ...

En fait la semaine de 5 jours (qui engendre tant de réticences) n'est qu'une mesurette et une mauvaise réponse à une mauvaise question, même si les intentions étaient bonnes. Sur le territoire français, on accroît les inégalités sociales et on alourdit la semaine des élèves. De plus, le temps de l'école n'est absolument pas compatible avec le temps politique.

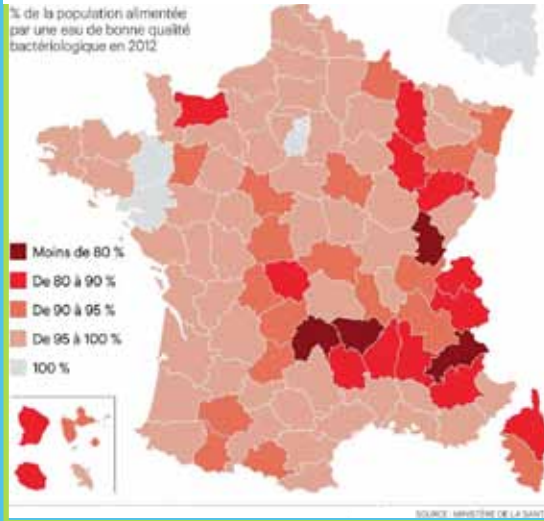
Quel a été l'impact du mercredi matin d'école sur les accueils de loisirs ?

Les accueils de loisirs (ALSH) – qui sont en partie financés par la caisse d'allocations familiales (CAF) ont connu un vrai bouleversement avec la perte du mercredi matin. Pour couronner le tout, la CAF voudrait maintenant considérer le mercredi après-midi comme du temps périscolaire (et non plus extrascolaire). Cela peut apparaître comme du jargon interne, mais cela entraînerait une véritable révolution en termes de financement mais aussi de concept de l'ALSH. Le rôle et les missions des animateurs seraient véritablement modifiés. Quant aux nombres d'enfants accueillis, il est en légère augmentation par rapport à l'an passé, notamment en vallée d'Eure où un transport a été organisé par les communes. Il le sera aussi probablement à Gaillon, avec l'ouverture au 1^{er} trimestre 2015, du magnifique espace que nous réalisons en centre ville (derrière l'école Paul Doumer).

Quelles améliorations pourraient être apportées ?

La CCEMS va poursuivre l'organisation de formations pour améliorer la qualité du service rendu par les communes et valoriser les personnels en activité, qui méritent vraiment d'être encouragés, vu le travail qu'ils effectuent (voir ci-contre). L'évaluation de la nouvelle organisation se fera tout au long de l'année, favorisant aussi le dialogue entre tous les acteurs de la réforme. On travaillera sur les horaires pour mieux répondre aux besoins des plus petits. Mais au final, si j'analyse les problèmes, j'aurai tendance à conclure que, si l'on n'avait pas tenu compte de l'avis des familles et choisi le samedi matin au lieu du mercredi, on n'en serait pas là !

Lu pour vous



Selon un rapport publié par le ministère de la Santé lundi 13 octobre, 96,7% de la population a été alimentée par une eau de bonne qualité microbiologique en 2012 ; 99,1% de la population a été desservie en permanence par de l'eau respectant la limite de qualité pour les nitrates et 95,5% de la population a été alimentée par de l'eau conforme en permanence aux limites de qualité pour les pesticides.

Le constat du ministère de la Santé est plutôt rassurant : l'eau du robinet distribuée en France est globalement de bonne qualité même si le risque microbiologique est plus important dans les zones rurales ou de montagne. La Direction générale de la Santé appelle toutefois à poursuivre les efforts de prévention sur le long terme, notamment en réduisant l'utilisation des pesticides mais aussi en mettant en place des périmètres de protection des captages.

Réagissez sur le web



Réagissez à nos sujets d'actualité sur :

- www.cc-euremadrieseine.fr
- Communauté de communes Eure Madrie Seine sur Facebook
- @euremadrieseine sur Twitter

Dans nos communes

En mai 2012, la CCEMS s'engageait dans le cadre de la Charte Départementale d'entretien des espaces publics à utiliser avec parcimonie les produits phytosanitaires sur les espaces qu'elle entretient et à respecter les bonnes pratiques et la réglementation. Cet engagement s'est traduit par un audit des pratiques de la collectivités et par des propositions d'amélioration. Depuis 2 ans, la CCEMS a ainsi procédé à des échanges d'expériences (démonstration de matériel), adapté ses équipements de protection individuelle (EPI) pour protéger la santé des agents applicateurs, contrôlé et optimisé l'étalonnage du matériel de pulvérisation pour réduire les quantités de produits utilisées, et adapté les locaux de stockage des produits. Ces actions ont été récompensées par la remise du label du niveau 1 de la Charte Départementale le 2 juillet 2014 au Département de l'Eure.



Désormais, la CCEMS file vers le niveau 2 de la Charte qui consiste à réduire l'usage des produits chimiques en cherchant des techniques alternatives et en améliorant la planification de nos interventions. Les efforts sont déjà visibles puisque les agents utilisent désormais un brûleur thermique pour désherber les allées des complexes sportifs, notamment au stade Jean Rives de Gaillon, et multiplient les passages de la balayeuse sur les voiries.

CCEMS

Le rapport d'activités 2013 disponible

Conformément à la législation des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) tels que la CCEMS, un rapport d'activités de l'année doit être édité chaque année.



Le rapport d'activités 2013, dans lequel sont retracées les grandes réalisations et actions de la CCEMS, est paru courant septembre. Il est disponible en mairie ou sur le site internet de la CCEMS : www.cc-euremadrieseine.fr

Eau potable

Une nouvelle canalisation à Saint-Pierre-de-Bailleul

La CCEMS procède au renouvellement de la canalisation d'eau potable à Saint-Pierre-de-Bailleul, de 870 mètres.

Ce chantier, d'un montant de 260 000 € TTC se déroule rue du Bray sur 6 semaines depuis le 20 octobre. Il s'inscrit dans le programme de renouvellement du réseau d'eau potable de la CCEMS en vue de limiter les pertes en eau et de maintenir un bon rendement du réseau.



Voirie

En route vers l'hiver

Comme chaque année à la même époque, les services techniques de la CCEMS se préparent à affronter les intempéries hivernales. Le même dispositif que les années précédentes avec service d'astreinte, salages préventif et curatif sur les routes gérées par les services communautaires seront au programme en plus du déneigement. Alertes SMS et web en cas de suspension de transports scolaires seront mis en place (à noter qu'en cas de suspension de transport le matin, aucun ramassage n'est assuré le soir).



Transports scolaires

Un circuit modifié

Comme chaque année, la CCEMS a distribué avec les cartes de transports scolaires un dépliant avec les horaires de chacun des circuits. Le circuit N°23 - pour les écoles d'Ecardenville-sur-Eure, Cailly-sur-Eure et La Croix-Saint-Leufroy, a connu de nombreuses modifications, notamment le mercredi.

A noter que les horaires des circuits sont disponibles sur www.cc-euremadrieseine.fr



LES MÉTIERS DE LA COMMUNAUTÉ



Maître nageur

Aquaval ne pourrait ouvrir ses portes chaque jour au public sans son personnel et notamment les Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et sportives, plus communément appelés «maîtres nageurs». Sous la responsabilité du directeur d'établissement, ils contribuent à l'accueil, à la surveillance, à la sécurité et à l'encadrement des différents utilisateurs de l'établissement.

Les 6 titulaires du BEESAN (Brevet d'Éducateur Sportif des Activités de la Natation) ou du BPJEPSAA (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport des activités aquatiques) en postes permanents, ont diverses missions. Ils encadrent, enseignent et veillent à la surveillance des activités à destination des scolaires, ils dispensent des cours enfants et adultes), ils sont les garants de la sécurité en assurant la surveillance des bassins ainsi que le respect des règles d'hygiène et du règlement intérieur du centre aquatique. Enfin ils vérifient et s'assurent de la bonne qualité des eaux conformément aux normes d'hygiènes et de sécurité applicables aux établissements de bain. Ils encadrent et animent avec dynamisme les cours collectifs tels que l'aqua bien-être, l'aquabike, l'aqua-vitalité...



Aquaval



Des tarifs en baisse pour les bébés nageurs

Chaque samedi matin de 10h à 11h30 les bassins du centre aquatique Aquaval prennent des allures d'immense terrain de jeux. Ballons dans l'eau, tapis sur l'eau, panier, minis toboggans, il y en a pour tous les goûts et de toutes les couleurs sur le petit bassin.

Dans le cadre de sa politique de centre aquatique à vocation familiale, la CCEMS a revu depuis début septembre les tarifs des séances bébés nageurs avec des séances à l'unité et des formules d'abonnement. Ces séances sont sans inscription et se déroulent toute l'année (hors vacances scolaires).

Les tarifs	Habitants CCEMS	Hors CCEMS
Séance (1 bébé + 1 accompagnateur)	5,70 €	6,90 €
Personne supplémentaire	3,80 €	4,60 €
Abonnement (10 entrées valables 1 an)		
1 adulte + 1 bébé	54 €	65,50 €
2 adultes + 1 bébé	90 €	105 €
2 adultes + 2 bébés	110 €	135 €

De la musique à tous les âges

Les seniors effectuent différentes prestations musicales. De la chanson ou des instruments, le conservatoire de musique de la CCEMS s'efforce de proposer une offre complète à ceux qui veulent à tout âge s'essayer à la musique.



Des plus jeunes aux plus grands, le conservatoire de musique de la CCEMS, lieu d'apprentissage et de pratiques amateurs tient énormément à la plus grande diversité de ses publics. Accueillant les tous petits dès 5 ans pour un parcours d'initiation et sensibilisation, il chemine au travers des générations. Il ne manque pas, par exemple, dans son cheminement, de faire plaisir à celle des sixties avec notamment la saga « Beatles » qui se déroule sous forme d'apéritif-concert chaque année et suivant étroitement les anniversaires cinquantenaires des sorties d'albums. D'autre part, il se fait fort d'accueillir depuis plusieurs années, de jeunes et nouveaux retraités, qui trouvent parfois leur premier contact avec un instrument de musique, et s'adonnent alors avec passion et engagement à cette nouvelle activité, qu'est celle de l'apprentissage musical, mais surtout celle d'accéder à court terme, à une pratique en formation, ensemble de toutes tailles ou même orchestre.

Ainsi, nombreux, et de plus en plus d'ailleurs, sont les nouveaux adultes clarinettistes ou trompettistes, accordéonistes pianistes ou violoncellistes, qui se joignent aux plus jeunes, souvent avec une complicité non dissimulée, au gré des auditions ou concerts.

Dans l'arsenal des possibilités offertes spécifiquement aux adultes, se situe d'autre part l'atelier « café chansons seniors » ; fonctionnant délibérément en semaine et en journée, afin de favoriser les seniors, cet atelier, qui réunit une vingtaine de participants, en toute convivialité mais grande musicalité, vient de proposer son tour de chant, aux « encore plus aînés » de la maison de retraite de Tosny, avant même de le proposer aux familles et amis quelques jours après.

Un conservatoire de musique intergénérationnel !

Deux ateliers jazz distincts

Alexandre Rasse et Stéphane Tournon intègrent l'effectif des professeurs du conservatoire de musique de la CCEMS. Ils auront notamment en charge d'animer les ateliers jazz. Depuis la rentrée, et c'est une nouveauté, ces ateliers sont distincts entre celui des jeunes et celui des adultes. Ainsi, l'atelier jazz « jeunes » avec Stéphane Tournon se déroule le mercredi de 16h30 à 17h30 et l'atelier jazz « adultes » avec Alexandre Rasse le mercredi de 20h à 21h.

Informations et inscriptions au 02 32 52 85 78

Une semaine pour réduire ses déchets... toute l'année



La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets aura lieu du 22 au 30 novembre 2014.

Le thème principal cette année est la réduction du gaspillage alimentaire.

Compostage, cuisine raisonnée, don, fabrication maison de produits ménagers... il existe de nombreuses solutions utiles pour moins jeter. Elles sont à découvrir lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, du 22 au 30 novembre 2014.

Chacun de nous produit en moyenne 590 kg de déchets par an qui se retrouvent dans les poubelles et conteneurs de tri (365 kg) et dans les déchèteries (225 kg), selon l'ADEME (Agence de l'Environnement et de Maîtrise de l'Énergie). C'est deux fois plus qu'il y a 40 ans. Bien trier ses déchets n'est pas suffisant. Il faut également limiter la quantité de tout ce qui est jeté. C'est le but de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.

La 6^{ème} édition a pour objectif d'inciter à agir en faveur de la réduction des déchets via des animations organisées partout en France et dans de nombreux pays européens.

2014 : lutte contre le gaspillage alimentaire

En 2014, l'accent sera mis sur le gaspillage alimentaire. Ce gaspillage est aussi un gaspillage d'argent : tous les produits jetés, ont été payés avant, sans compter ensuite les coûts de

collecte et de traitement des déchets. Sur le territoire de la CCEMS, la collecte est assurée par le SYGOM et le SETOM. En achetant malin, en conservant bien ses aliments, en cuisinant astucieusement, il est assez facile d'éviter de jeter des aliments et ainsi faire de vraies économies !

Le gaspillage alimentaire représente près de 20 kg/habitant/an dont 7 kilos d'aliments non consommés et encore emballés. Durant une semaine, il sera facile d'apprendre à réduire ses déchets durant un an !

La semaine de réduction des déchets avec la CCEMS.

La CCEMS sera actrice de cette semaine en publiant chaque jour de la semaine, matin et soir, des conseils et informations sur des gestes simples à réaliser pour réduire ses déchets.

Ainsi, chacun pourra découvrir, en collaboration avec l'ADEME, ces conseils, sur le site internet de la CCEMS

www.cc-euremadrieseine.fr mais aussi les réseaux sociaux (Page Facebook et Twitter).

SORTIR AVEC LA CCEMS

Samedi 29 novembre - 19h30 > **Soirée repas concert** atelier jazz et variétés, café chansons seniors à **St-Aubin-sur-Gaillon**

Dimanche 7 décembre - 16h00 > **Concert d'automne** des orchestres d'harmonie à **Aubevoye**

Vendredi 12 décembre - Soirée Aquagym au centre aquatique **Aquaval**

Samedi 13 décembre - 17h > **Concert de Noël** à **Gaillon**

Mercredi 17 décembre - 17h - 18h30 > **Audition** présentation de l'orchestre et ses instruments par les **orchestres préludes** à **Gaillon**



SORTIR DANS LES COMMUNES

Novembre 2014

Vendredi 14 - Saint-Aubin-sur-Gaillon
Loto

Samedi 15 - Saint-Pierre-de-Bailleul
Loto des enfants

Samedi 15 - Saint-Aubin-sur-Gaillon
Soirée cabaret

Jeudi 20 - Bernières-sur-Seine
Soirée Beaujolais

Vendredi 21 - Saint-Aubin-sur-Gaillon
Soirée Beaujolais nouveau

Vendredi 21 - Champenard
Soirée Beaujolais nouveau

Samedi 22 & dimanche 23 - St-Pierre-de-Bailleul
Marché de Noël

Dimanche 23 - Saint-Aubin/Gaillon
Marché de Noël

Dimanche 23 - Courcelles-sur-Seine
Fête de l'amitié

Vendredi 28 - Aubevoye
Concert de Flavia Coelho

Décembre 2014

Vendredi 5 & Samedi 6 - Heudreville-sur-Eure
Téléthon

Vendredi 5 - Aubevoye
Norman en spectacle (complet)

Vendredi 5 - Courcelles-sur-Seine
Loto

Samedi 6 - Autheuil-Authouillet
Arbre de Noël

Dimanche 7 - Saint-Aubin-sur-Gaillon
Rando

Samedi 13 - Saint-Aubin-sur-Gaillon
Arbre de Noël

Dimanche 14 - Saint-Pierre-de-Bailleul
Arbre de Noël

Dimanche 14 - Aubevoye
Bourse aux jouets et à la puériculture

Tous les rendez-vous du conservatoire de musique de la CCEMS sont à retrouver dans la plaquette de présentation disponible au conservatoire, en mairie et sur www.cc-euremadrieseine.fr